



HAL
open science

Grammaire et acquisition d'une langue allogène à Madagascar

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

Jean Robert Rakotomalala. Grammaire et acquisition d'une langue allogène à Madagascar. 2016. hal-01258770v2

HAL Id: hal-01258770

<https://auf.hal.science/hal-01258770v2>

Preprint submitted on 19 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

GRAMMAIRE ET ACQUISITION D'UNE LANGUE ALLOGÈNE À MADAGASCAR : LE NOM

RAKOTOMALALA JEAN ROBERT

Résumé :

Le problème de l'acquisition d'une langue allogène mais bien présente au quotidien est que l'on utilise une pédagogie d'une langue étrangère dont le but pragmatique est de pouvoir aider un étranger en difficulté. Le français comme langue allogène est en usage au quotidien dans toute forme d'administration à Madagascar en plus du fait qu'il est une langue d'enseignement. Nous proposons dans ce bref article un traitement de la structure du nom pour mieux acquérir la pronominalisation en français en supprimant la particularité de ce dernier par l'introduction de la notion de zéro phonétique.

Mots clés : grammaire générative, structure profonde, structure de surface, structure unitaire, anaphore

Abstract:

The problem of the acquisition of a language alien but well presented on a daily basis is that one uses a pedagogy of a foreign language with the pragmatic aim is to be able to help a stranger in trouble. The French as an alien language is in use on a daily basis in any form of administration in Madagascar over the fact it is a language of instruction. In this brief article, we propose treatment of the structure of the name to better acquire pronominalization in French by removing the particularity of the latter by the introduction of the concept of zero Phonetics.

Key words: generative grammar, deep structure, surface structure, Unitarian structure, anaphora

INTRODUCTION

Il y a effectivement un problème d'approche du français à Madagascar. Une dégradation spectaculaire de la maîtrise de cette langue dans les milieux scolaires. La source de cette dégradation réside en partie dans le statut accordé à cette langue. Dans les milieux professionnels de classe de langue comme l'Alliance Française, le français est considéré comme une langue étrangère. Au niveau de la pédagogie, ce statut a pour conséquence de prioriser les actes de parole ou actes de langage au détriment de la grammaire qui est l'ossature du langage.

Une pareille pédagogie privilégie les enfants d'environ de moins de onze ans dont la capacité à acquérir une grammaire implicite est constatée sans être démontrable. La thèse de la virginité du cerveau n'est pas en effet explicative de cette capacité, car un enfant plongé dans une situation plurilingue s'exprime dans deux ou trois langues à la fois.

La deuxième caractéristique de cette pédagogie est qu'elle est plus ouverte à la dimension culturelle de langue au risque d'une aliénation car elle efface la créativité au

profit de la mémorisation, notamment des idiotismes, sinon de modèles sur une base lexicale.

Notre position consiste ici à concilier CHOMSKY qui soutient la thèse de l'innéisme du langage et le constructivisme de PIAGET, non pas dans le sillage du débat organisé par Massimo PIATTELLI-PALMARINI entre les deux chercheurs en 1975 (PIATTELLI-PALMARINI, 1975), mais dans la mesure où la créativité linguistique, celle gouvernée par des règles, implique une construction au sein d'une structure innée. D'une manière globale cette opposition représente la différence entre grammaire implicite (constructivisme) et grammaire explicite (innéisme)

Notre but est donc de rejeter les connaissances implicites dans l'acquisition du français comme langue allogène et nullement comme langue étrangère, car il serait très étonnant qu'un pays fasse d'une langue étrangère la langue de l'administration et de l'enseignement, dans la mesure où :

« Comme son nom l'indique, les connaissances implicites sont des connaissances dont l'individu n'a pas conscience, elles sont non verbalisables et donnent lieu à un sentiment puissant d'intuition, puisque l'apprenant n'est pas conscient de son savoir alors même qu'il fait preuve d'une capacité à l'utiliser. Mes connaissances implicites s'avèrent également durables car peu affectées par les temps ou par une tâche secondaire (Gasparini, 2004). » (FISCHER & NADEAU, 2011, p. 3)

Autrement dit, la grammaire implicite est à la source de ce que nous appelons une résistance au changement. En effet, l'enseignement du français ne peut pas se faire dans une grammaire implicite – exception faite des petites classes de moins de 11 ans – car, non seulement, il aura un coût exorbitant, impossible à honorer ; mais en outre, la verbalisation de l'enseignement conduit les enseignants à donner l'explication suivante : « quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif » bien que cela soit contredit par les structures de la relative du type

1. L'homme que je regarde est un penseur.

Ce qui veut dire qu'il faut abandonner la grammaire descriptive qui se contente de décrire ce qui se présente en surface sans tenir compte des liens d'interdépendance entre constituants immédiats au profit de la grammaire générative et transformationnelle initiée par CHOMSKY. Pour la grammaire générative, la structure de surface est obtenue par transformation d'une structure profonde, notamment en ce qui concerne les phrases complexes issues de règles de combinaison :

« Nous appellerons chacune de ces règles « une transformation grammaticale ». Une transformation grammaticale T opère sur une séquence donnée possédant une structure grammaticale donnée, et la convertit en une nouvelle séquence ayant une nouvelle structure dérivée » (CHOMSKY, 1969 [1957], p. 50)

Ainsi, cette communication traitera d'abord du groupe nominal en spécifiant qu'il a une structure profonde. Ensuite, elle passera au système de pronominalisation du Groupe nominal pour terminer par un tableau synoptique de ce système. L'objectif est de la sorte de mettre à la disposition de ceux qui s'intéressent à l'acquisition du français comme langue allogène une syntaxe complète des pronoms personnels en français, sous la perspective d'universaux linguistiques, par confrontation de la structure observée en malgache.

Bref, nous faisons notre la notion de créativité linguistique définie par Chomsky comme un ensemble de règles fini capable d'engendrer un ensemble de phrases infini afin de faire sortir les apprenants du psittacisme et pour que les enseignants cessent de centrer le cours sur le référent en tenant compte que la langue est une forme et non une substance.

1.1. LE GROUPE NOMINAL

Le GN (ou Groupe Nominal) est le noyau de la phrase. Il transmet ses propriétés syntaxiques au verbe qui assure la fonction de prédicat, et, à l'adjectif, à l'adnominal ou à la relative qui assurent la fonction d'expansion du GN. D'une manière générale, la prédication consiste à adjoindre une qualité au nom ou dans une perspective de spectacularisation discursive.

Dans l'onomastique, il faut distinguer, d'une part, les noms propres constitués par l'anthroponymie et la toponymie qui fonctionnent sur le mode hapax (qui ne se répète jamais dans un corpus). Ils se rapprochent d'un seuil interdit dans l'usage du langage : le langage infinitisé qui n'est susceptible d'apprentissage. Les noms propres ont la propriété syntaxique du défini ; d'autre part, nous avons les noms communs qui se rapportent à une infinité de choses. Leur fonctionnement tend vers le langage monolithique, non susceptible d'apprentissage également parce que pouvant dire tout à tout instant. Voici comment LAFONT exprime cette double tendance de langage infinitisé et monolithique :

« La praxis linguistique rend compte du réel en transférant à l'« unité de typisation » toutes les occurrences dont la variété n'importe pas au message, en ramenant à l'« unité de hiérarchie signifiante » toutes les occurrences présentes en une. Le praxème ne produit du sens qu'en ce qu'il est cette double unité » (LAFONT, 1978, p. 134)

Ce qui est une manière moderne de reprendre ce que NIETZSCHE affirme en ces termes :

« Comment se forment en effet les mots et les concepts qu'ils contiennent ? « Tout concept – dit Nietzsche – naît de la comparaison de choses qui ne sont pas équivalentes. S'il est certain qu'une feuille n'est jamais parfaitement égale à une autre, il est tout aussi certain que le concept de feuille se forme si on laisse tomber arbitrairement ces différences individuelles, en oubliant l'élément discriminant » (1873, p. 181) » (DI CESARE D. , 1986, p. 98)

Autrement dit, puisque le nom commun, en tant que concept, renvoie virtuellement à une infinité de référents ; dès lors sa capacité à sélectionner la référence dans le discours lui provient du déterminant. Néanmoins, il arrive que dans le discours, il y a une coïncidence de la référence virtuelle du nom en mention avec la référence actuelle du nom en usage dans le discours. C'est ce dont nous rend compte l'exemple suivant :

1. *L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant.*

Le déterminant qui assume cette coïncidence est appelé « défini générique », mais il y a lieu de l'appeler déterminant générique comme le montre (2) et que nous renforçons dans (3) :

2. *Une femme est une femme.*
3. *La baleine est un mammifère.*

À la suite de Jean-Claude MILNER, nous admettons que le défini générique est sur la base de tout déterminant et qu'il signale l'application de la règle lexicale, c'est-à-dire, le passage de la mention vers l'usage (MILNER, 1978, p. 23). Ce qui nous permet de comprendre que la structure profonde de GN est de la forme

Déterminant+ de + le + N

1.2. LE DÉFINI

Il faut entendre par défini, un GN dans le discours qui renvoie à un segment antérieur, dès lors on parle de défini anaphorique ou qui annonce une relative ou un génitif que l'on appelle un défini cataphorique. Ce qui veut dire clairement que le défini, sur la base du défini générique, opère une désignation.

La différence entre le défini et le défini générique est donc ce système de renvois :

4. *Je vois un homme, l'homme porte un chapeau (anaphorique)*
5. *L'homme que je vois porte un chapeau (relative = cataphorique)*
6. *Le chapeau de Rakoto est rouge (génitif = cataphorique)*

En revanche, quand il s'agit d'un emploi générique, il n'y a aucun renvoi et le discours opère sur le niveau cognitif sans référence à un segment de réalité comme dans (7) en dépit du fait qu'actuellement il n'y a plus de dinosaure.

7. *Le dinosaure est un herbivore*

Ce qui nous permet de conclure que le défini efface la séquence *de + le*, et qu'il a pour fonction de circonscrire un ou plusieurs éléments en deçà de la référence virtuelle par transfert au langage du geste déictique ou de la monstration.

En conséquence, si MILNER propose de traiter les déterminants en tant que nom de nombre (MILNER, 1978, p. 30), nous suggérons d'étendre ce principe aux définis. De cette manière le comportement syntaxique des définis s'explique aisément.

Rappelons pour mémoire que le passage du protolangage vers le langage se caractérise par l'introduction de la grammaire. En effet, le protolangage relève du geste déictique si bien que son transfert au langage – et non plus son fonctionnement dans le protolangage – n'ait gardé du nombre que l'alternance singulier VS pluriel, en plus du genre pour le français par exemple.

La liste des déterminants définis est facile à établir.

Il y a les adjectifs démonstratifs : *ce, cet, cette, ces*. Ils reprennent littéralement le geste déictique qui implique la présence au sens, la vue essentiellement.

Ensuite, il y a les adjectifs possessifs (*mon, ma, mes*, et ses dérivés) qui définissent la référence par rapport au possesseur.

Enfin, il y a les articles définis (*le, la, les*) qui réalisent véritablement le transfert au langage du geste déictique du protolangage. C'est ainsi que ce sont ces mêmes formes qui reprennent les groupes nominaux définis en passant par-dessus le verbe, une règle appelée placement de clitique dans la grammaire transformationnelle. Illustrons cela :

8. *Je prends cette pomme = je la prends (*je prends la)*¹

9. *Je prends son crayon = je le prends*

10. *Je prends les roses = je les prends*

1.2.1. CONCLUSION

Il faut prendre le défini comme une catégorie grammaticale qui renseigne sur la valeur du nom ainsi déterminé. La catégorie du défini a pour mission de sélectionner un ou plusieurs éléments au sein d'une classe ou d'un ensemble homogène. Mais la question de classe ou d'ensemble homogène se comprendra mieux à partir de la structure du nom. Nous savons depuis SAUSSURE que la combinaison du signifiant et du signifié constitue un signe et le signe ainsi obtenu désigne tout objet du monde qui satisfasse au contenu sémantique du signifié. C'est de cette manière que le signifié ou sens peut définir une classe dans laquelle tous les éléments sont homogénéisés par oubli des différences.

Autrement dit, quand on utilise un déterminant défini, le locuteur possède une connaissance antérieure de ce qu'il nomme de quelque manière que ce soit ; à l'intérieur du segment linguistique ou à l'intérieur de sa propre donnée encyclopédique. Cette connaissance antérieure varie en fonction de la nature du déterminant défini utilisé. Le défini réalise une opération de distinction au sein du *type*.

¹ L'astérisque en début de phrase signale l'incorrection selon une convention en linguistique

Il faut entendre par type l'unité de la première articulation qui ramène toutes les occurrences dont la variété n'importe pas au message.

Quand on utilise l'article défini, on peut faire référence à la connaissance encyclopédique comme dans les exemples suivants :

*Le soleil brille,
La lune est ronde,
Les étoiles scintillent
Je vais à la pharmacie*

On peut également faire référence à un segment antérieur dans le discours :

*Je vois un homme, l'homme s'arrête
L'homme que je vois s'arrête
Jean regarde la fille dont la taille est callipyge*

Dubois qualifie ces articles d'anaphoriques (DUBOIS, 1965, p. 48) dans la mesure où ils renvoient à un segment antérieur. Mais il existe deux types de renvois. La première relève de ce que la grammaire traditionnelle appelle de notoriété publique. Ex. le marché, le soleil, l'eau, la terre, l'Université, etc. Cette notoriété publique s'explique en fait par la situation d'énonciation qui implique une connaissance préalable des référents des noms employés : si vous êtes à Toliara, par exemple et que vous dites : je vais à l'Université, c'est par référence au fait qu'il n'y a qu'une seule Université à Toliara. C'est ce savoir qui constitue la connaissance préalable, d'où l'idée d'anaphore imposée par Dubois. Il en résulte l'impossibilité de dire *Je vais à une Université. De la même manière, les objets qui sont considérés comme singuliers numériquement sont déterminés par un article défini : *Le soleil, la lune, l'Est, l'Ouest, le Directeur, la secrétaire, le Doyen*, etc. (*Un soleil, *une lune, *un Ouest, suppose qu'il y a d'autres soleils, d'autres lunes, etc.)

Les noms propres (anthroponyme, toponyme) sont auto référents et par conséquent toujours définis, ce qui explique qu'ils sont sans déterminant : *Rakoto, Mohamed, Toliara, Moheli*. En effet, les noms propres sont de nature hapax, c'est-à-dire qu'ils n'acceptent pas la répétition au sein d'un ensemble donné.

1.2.2. LES INDÉFINIS

L'emploi de l'indéfini suppose la totalité de l'univers et fait intervenir plutôt la dimension cognitive du langage que la dimension référentielle. On utilise les déterminants indéfinis quand on veut identifier un ou plusieurs éléments d'une classe par opposition à toutes les autres classes possibles de l'univers. L'indéfini implique de la sorte l'appartenance du référent à une classe sans qu'il soit nécessaire d'en avoir une connaissance antérieure. On peut dire que l'indéfini est premier par rapport au défini. En effet, dans l'indéfini, l'objet est identifié en ce qu'il n'est pas les autres. Par exemple:

11. Je vois un homme.

(11) veut dire qu'il s'agit d'un homme et non d'une femme, d'un homme et non d'un arbre, etc. Bref, l'indéfini insiste sur des propriétés différentielles pour identifier l'appartenance du référent à une classe. Avec l'indéfini nous avons affaire à une identification de classe et non d'élément au sein d'une classe ; il a pour mission d'extraire un ou plusieurs éléments de la totalité hétérogène de l'univers.

Il faut distinguer deux types d'indéfini : ceux qui sont compatibles au nombre et ceux qui ne le sont pas.

1.2.3. INDÉFINIS COMPATIBLES AU NOMBRE

Ils sont appliqués à toutes les substances susceptibles d'être comptées. Il faut abandonner ici l'idée que les substances continues comme *l'eau* ou *le courant électrique* ne sont pas comptables sinon on ne s'expliquera pas comment la compagnie d'eau et d'électricité (La JIRAMA) établit les factures de ses clients. Seules les abstractions comme *l'amour, la joie, l'honneur* ne sont pas comptables. Dans cette catégorie figurent :

- Les articles indéfinis
- Les adjectifs numéraux
- Les adjectifs déterminatifs
- Les adverbes de quantité
- Les expressions de mesure

1.2.4. LES ARTICLES INDÉFINIS : UN, UNE, DES

Il faut remarquer ici que *un* et *une* sont également l'expression linguistique du nombre et *des* exprime le nombre indéterminé pluriel. Il ne faut pas confondre l'article indéfini pluriel avec la combinaison de la préposition *de* et de l'article défini *les* comme dans *les élèves des villes voisines*, où *des* est la combinaison de la préposition *de* et de l'article *les*.

La deuxième remarque est que l'indéfini pluriel *des* indique un nombre indéterminé, à cet égard, il se comporte syntaxiquement comme un refus du nombre déterminé comme les partitifs. Seulement, il marque grammaticalement le nombre par le morphème du pluriel.

1.2.5. LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

Les adjectifs numéraux déterminent le nom pour en indiquer le nombre numériquement, ce sont les entiers naturels et leurs fractions ou multiples comme *un, deux, trois, quatre, un quart, un demi*.

1.2.6. LES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

Ils sont au nombre de quatre : *aucun, certains, plusieurs, quelques*. *Aucun* s'emploie dans une phrase négative et s'inscrit dans le paradigme des particules de la négation *pas, point, guère*, combinée avec *ne* et peut déterminer un nom comptable comme un nom non comptable.

Je n'ai aucune envie de dormir	Je n'ai aucune bouteille
Je n'ai pas envie de dormir	Tu n'as aucune pudeur
Je n'ai point envie de dormir	Tu n'as satisfait à aucune épreuve
Je n'ai guère envie de dormir	Je n'ai aucune patience

Certains, plusieurs et quelques portent toujours la marque du pluriel. Ils ne peuvent pas en conséquence déterminer qu'un nom compatible au nombre. Comme le quantificateur *Tout*, les adjectifs déterminatifs peuvent se combiner avec un déterminant défini moyennant la préposition *de*

Tout le monde est dehors	Aucun de ces élèves n'a eu la moyenne	Aucun enfant n'est dans la cour
Tous les élèves ont compris	Certains des élèves seront renvoyés	Certains élèves sont partis
Toute la ville acclame	Plusieurs de ces élèves deviendront des policiers	Plusieurs crevettes sont grasses
Toutes les pommes sont mûres	Quelques-unes de mes bouteilles sont pleines	Quelques poissons sont dodus

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les adjectifs déterminatifs peuvent se combiner avec un nom qui n'accepte pas le nombre : *je n'ai aucun courage*.

1.2.7. LES ADVERBES DE QUANTITÉ :

Figurent dans cette liste les adverbes suivants : beaucoup de, (un) peu de, (le) plus de, (le) moins de, davantage de, (au) tant de, combien de. Ils expriment une quantité vague non déterminée, différente de l'unité.

*J'ai beaucoup de pastèques,
J'ai (au)tant de billes
Voulez-vous combien de banane ?*

Les adverbes de quantité, comme l'adjectif déterminatif *aucun* sont indifférents à la nature comptable et non comptable du nom. La structure des adverbes quantité comporte nécessairement la préposition *de*, et le nom qui suit peut être défini ou indéfini. Dans le premier cas, il n'y a pas de problème le nom porte la marque du pluriel. Dans le deuxième cas, si le nom est déterminé par l'article indéfini *des* : la combinaison de la préposition *de* avec l'indéfini *des* entraîne l'effacement de l'article et le nom porte la marque du pluriel ; mais si le nom est déterminé par le déterminant *du* ou *de la* : la combinaison efface l'article mais le nom ne porte pas la marque du pluriel puisqu'il s'agit d'un refus du nombre. C'est une règle très ancienne mais qui se trouve confirmée par la théorie linguistique actuelle :

(...) on suppose généralement depuis Port-Royal et Dumarsais que la combinaison de la préposition *de*, suivie des articles *du* ou *des*, est soumise à réduction et que l'article est effacé. (MILNER, 1978, pp. 66-67)

Défini	Indéfini compatible au nombre	Indéfini incompatible au nombre
Beaucoup de ces pommes sont vertes.	J'ai beaucoup de livres	J'ai beaucoup de chagrin
Un peu de ces ifs verdissent	J'ai un peu de pommes	J'ai un peu de nostalgie
Autant de mes brebis bêlent	J'ai autant de livres	J'ai autant d'honneur
J'ai lu plus de livres que toi	J'ai plus de cahiers	J'ai plus de chance

1.2.8. LES EXPRESSIONS DE MESURE :

On peut avoir dans la liste : un kilo de, un litre de, un mètre de, une miette de, une goutte de, une pincée de, une larme de, un gobelet de, un plat de, une cuillerée de, une pelletée de, etc. Certains d'entre ces expressions peuvent accepter indifféremment un GN comptable : un kilo de pommes / un kilo de viande, d'autres non : vingt centimètres de tissu, deux litres de vin, trois plats de riz.

1.2.9. INDÉFINI INCOMPATIBLE AU NOMBRE

À vrai dire toutes les substances sont comptables, la science peut compter les électrons, les photons et beaucoup d'autres choses encore qui intéressent la physique quantique. Mais sur le plan linguistique, c'est l'énonciateur qui décide d'accepter ou de refuser le nombre. Le refus du nombre se réalise par l'emploi des articles partitifs

1.2.9.1. LES ARTICLES PARTITIFS

Figure dans la liste un seul élément : *du*, qui a pour féminin *de la*. Le pluriel est ici impossible puisqu'il s'agit d'un refus du nombre, on peut compter le pain, mais comme le locuteur décide de refuser d'indiquer le nombre, on a : *va acheter du pain, du sucre et de la bière*.

Même si l'on va acheter plusieurs pains pour les revendre, on peut avoir le dialogue suivant qui va illustrer la notion de refus du nombre :

- *Mon fils, va acheter du pain*
- *Combien de pain Maman ?*
- *Va en prendre 40 seulement*

Il existe une petite difficulté : une offre portant sur un nom déterminé par un partitif reçoit une réponse négative par effacement de l'article :

Veux-tu du café ?

*Merci ! Je ne bois jamais de café et non *je ne bois jamais du café*

parce que la négation impose la préposition *de*, qui, combinée avec un partitif, fait disparaître ce dernier. On ne peut pas avoir *de du café*, mais seulement *de ∅ café*

1.2.10. CONCLUSION

**J'ai besoin de du manioc ⇒ J'ai besoin de ∅ manioc.*

**J'ai beaucoup de des maniocs ⇒ j'ai beaucoup de ∅ maniocs*

Un nom non comptable peut devenir comptable par métonymie :

Il a de la bonté (non comptable),

Beaucoup de bontés qu'il m'a faites sont impérissables (comptable)

Il faut donc retenir la règle suivante : la combinaison de l'article indéfini pluriel et de l'article partitif avec la préposition « de » entraîne l'effacement de l'article ; le nom porte la marque du pluriel dans le premier cas et demeure invariable dans le second

Autrement dit, si la structure du groupe nominal est de la forme : *déterminant + de + le + N*, en ce qui concerne les indéfinis, la condition d'effacement de la séquence *de + le* est claire.

Si le nombre est spécifié, la séquence *de + le* est effacée, on a alors les formes de surface voulues :

12. Un enfant, deux enfants

Par contre, la séquence *de + le* est maintenue pour les nombres indéterminés comme dans l'indéfini pluriel :

13. ∅ + de + les + N = des enfants (le nom porte la marque du nombre)

Pareillement pour le partitif :

14. ∅ + de + le + N = du beurre (le nom ne porte pas la marque du nombre)

C'est ce *de* sous-jacent qui provoque l'anaphore par *en* dans les indéfinis dont la forme exacte est *en + déterminant*, comme le montrent les exemples suivants :

Phrase normale	Objet pronominalisé
Je mange une pomme	J'en mange une
Je mange deux pommes	J'en mange deux
Je mange trois pommes	J'en mange trois
Je mange des pommes	J'en mange ∅
Je bois de la limonade	J'en bois ∅
J'achète du pain	J'en achète ∅
Je mange beaucoup de viande	J'en mange beaucoup

Je fais un peu de la gymnastique	J'en fais un peu
J'achète un litre de vin	J'en achète un litre
Je vois de belles fleurs	J'en vois de belles
On voit des idées de toutes les couleurs	On en voit de toutes les couleurs

Cette dernière remarque nous amène vers le système pronominal

1.3. LES PRONOMS PERSONNELS

1.3.1. INTRODUCTION

Il y a une relation étroite entre les formes du GN et celles des pronoms personnels qui connaissent quelques chevauchements. Dans une pédagogie qui se soucie de l'apprentissage du français comme une langue allogène, il s'agit – non pas d'amener l'apprenant à découvrir des règles implicites par une confrontation au plus grand nombre de corpus – mais de lui faire acquérir une compétence linguistique pour honorer le principe de créativité à partir d'un ensemble de règles fini pour produire des phrases infinies. C'est-à-dire : établir une passerelle claire entre la compétence et la performance.

Le concept de pronom personnel n'a pas pour fonction immédiate d'éviter la répétition mais d'assurer la cohésion de la production par des formes économiques d'anaphore. En effet, soit l'exemple : *Je courbe une branche. Une branche résiste* est parfaitement grammaticale mais conduirait à un trouble de la référence, il est difficile de savoir si les occurrences du mot « branche » renvoient au même référent ou non. Plusieurs solutions sont possibles pour éviter ce trouble référentiel afin de garantir la cohérence textuelle.

L'emploi du défini anaphorique :

15. *Je courbe une branche. La branche résiste.*

L'emploi d'une relative :

16. *Je courbe une branche qui résiste*

L'emploi d'un pronom personnel :

17. *Je courbe une branche. Elle résiste.*

La forme des pronoms varie essentiellement en fonction du déterminant du nom et de la fonction assurée par le GN.

1.3.2. LES PRONOMS SUJETS.

À part la catégorie du nombre, les pronoms sujets sont à la base de la possibilité de la communication elle-même. Ainsi « je » est mis pour la personne qui parle sans qu'il soit nécessaire d'avoir un GN antérieur ; de la même manière « tu » est mis pour la personne à

qui l'on parle. On voit bien que ces deux pronoms ne remplacent nullement un GN. En revanche, « il » ou « elle » renvoie à un segment antérieur. Deux cas peuvent alors se présenter : ou bien ces pronoms renvoient à une personne absente (absente des pôles de la communication [« je – tu »] ; ou ils renvoient à la non personne.

Pour le premier cas, voici une communication qui peut se faire entre enseignants mais qui place les étudiants comme personnes absentes :

18. Les étudiants sont contents, ils ont un programme moins difficile

Pour la non personne, chaque fois qu'on veut reprendre un objet du monde en fonction de sujet, on utilise *il* ou *elle* :

*19. La lune brille dans le ciel, **elle** est toute ronde au milieu des étoiles*

Il faut remarquer que, par un effet de style, les pronoms sujets peuvent être emphatiques sous une forme forte : **Moi**, *je suis très triste*, ou être cataphorique en renvoyant à un GN postérieur : **Elle** *est bien curieuse, cette histoire*

1.3.3. LES PRONOMS OBJETS

Il faut ici faire la distinction entre objet direct, objet indirect, objet second et leur caractère défini ou indéfini. Mais dans tous les cas, les pronoms objets sont préverbaux, ils ne peuvent pas être laissés derrière le verbe

1.3.4. L'OBJET DIRECT DÉFINI

L'objet direct défini se pronominalise par les pronoms *le, la, les* :

20. *L'étudiant regarde le tableau* ⇒ *il le regarde*

21. *L'étudiante prépare la chambre* ⇒ *elle la prépare*

22. *Les étudiants comprennent les explications* ⇒ *ils les comprennent*

1.3.5. L'OBJET DÉFINI DIRECT ET L'ACCORD

Il entraîne l'accord du participe passé selon une règle spéciale qui stipule que l'objet direct placé avant le verbe entraîne l'accord du participe passé, règle inventée par Clément Marot, un poète de la renaissance :

23. *As-tu trouvé la clé molette*

24. *Oui, je l'ai mise dans la boîte*

Il en est de même avec la relative avec le pronom « que » :

25. *Cette fleur que tu m'as donnée est très jolie*

1.3.6. L'OBJET DIRECT INDÉFINI

L'objet indéfini se pronominalise par *en* qui se met en position préverbale et *le nom de nombre*, qui est une reprise du déterminant indéfini, en position postverbale. Il faut admettre ici que le refus du nombre dans les articles partitif et dans l'indéfini pluriel est repris par un zéro phonétique noté \emptyset . Soit « du », article partitif et « des », article indéfini pluriel. Cette forme *en* est justifiée par la présence de la séquence « *de – le* » dans la structure profonde du GN.

Rappelons pour mémoire que la séquence « *de – le* » est effacée, si le nombre est spécifié :

26. *Je mange une « de – la » pomme* ⇒ *je mange une pomme* ⇒ *j'en mange une*

Les déterminants indéfinis qui indiquent sémantiquement un nombre sont considérés comme des nombres spécifiés :

27. *Je mange beaucoup (de – les) pommes ⇒ je mange beaucoup de pommes ⇒ j'en mange beaucoup*

28. *Je mange plusieurs (de – les) pommes ⇒ je mange plusieurs pommes ⇒ j'en mange plusieurs.*

En revanche, le partitif *du* et l'indéfini pluriel *des* sont des nombres non spécifiés qui se caractérisent par l'indétermination, alors la séquence *de – le* est présente en surface parce que le déterminant à proprement parler fait défaut. La structure est donc :

$\emptyset + de - le + N$, pour le partitif, ce qui explique l'absence de la marque du pluriel pour le nom.

29. *Je mange $\emptyset + de - le$ pain ⇒ je mange du pain ⇒ j'en mange \emptyset*

30. *J'ai beaucoup + de – le calme ⇒ j'ai beaucoup de calme ⇒ j'en ai beaucoup*

Et :

$\emptyset + de - les + N$, pour l'indéfini pluriel, ce qui explique la marque du pluriel sur le nom

31. *Je mange $\emptyset + de - les$ pommes ⇒ je mange des pommes ⇒ j'en mange \emptyset*

32. *J'ai beaucoup + de – les travaux ⇒ j'ai beaucoup de travaux ⇒ j'en ai beaucoup*

Force est donc de constater que la forme vide notée \emptyset est un déterminant et qu'en plus il est un nom de nombre au même titre que les adjectifs numéraux ou les adverbes de quantité, bref, tous les déterminants indéfinis.

Cette forme vide n'a rien d'étrange, elle atteste de l'existence d'universaux linguistiques en supprimant sur un point important la particularité du français qui n'est que de façade. En effet, dans les autres langues comme l'anglais ou le malgache, le nombre indéterminé est représenté par un zéro phonétique :

33. *Handeha hividy \emptyset mofo aho, I am going to buy \emptyset bread ⇒ je vais acheter du pain*

34. *Misy \emptyset zaza ao an-tokontany, There are \emptyset children in the yard ⇒ il y a des enfants dans la cour*

Dès lors, s'il est admis que la règle d'anaphorisation des indéfinis est de la forme: *en + v + déterminant*, les exemples précédents se conforment à la situation universelle :

35. *Je vais acheter du pain ⇒ je vais en acheter \emptyset*

36. *Il y a des enfants ⇒ il y en a \emptyset*

Nous pensons alors que cette théorie est plus puissante en ce qu'elle unifie le comportement syntaxique des déterminants nominaux à partir d'une structure unique dans la base, à savoir *déterminant + de – le + Nom*. Alors, on a pour le défini la forme suivante :

Le + de – le + Nom

Dans la mesure où la séquence *de – le* est effacée parce que le défini spécifie le nombre *un* pour le singulier et le nombre supérieur à l'unité pour le pluriel, nous avons structure de surface voulue :

37. *Je regarde la (de – la) pomme ⇒ Je regarde la pomme ⇒ Je la regarde*

Pour expliquer d'un seul trait, l'absence du pronom *en* pour l'anaphore des définis en dépit de la séquence subséquente *de – le*, disons que le défini en tant que reprise de la geste de monstration renvoie à une identité absolue du même au même au point qu'il s'affranchit de l'appartenance à la classe désignée par le sens du nom.

En revanche pour les indéfinis, la présence de *en* dans l'anaphore est nécessaire parce qu'il s'agit d'une identité établie au niveau conceptuel et non au niveau référentiel que la séquence *de – le* soit présente ou absente en surface :

38. *Je vois une de – la pomme ⇒ je vois une pomme ⇒ j'en vois une*

39. *J'ai ∅ de – le chagrin ⇒ J'ai du chagrin ⇒ j'en ai ∅*

Ainsi, il est prouvé que la séquence *de – le* a pour mission d'indiquer l'application de la règle lexicale qui permet le transfert du nom en mention dans le langage en nom en usage dans le discours le rendant de la sorte syntaxiquement dominant, c'est ce que nous confirme la relativisation qui montre que l'accord est dominé par le nom qui suit la séquence *de – le* :

40. *J'ai beaucoup de pommes qui sont mûres*

41. *J'ai beaucoup de vin qui est frais*

42. *J'ai une pêche qui est dorée*

En conclusion, *de* est donc, dans la séquence, une véritable préposition dont la fonction est de mettre en rapport le déterminant au nom actualisé par le défini générique. En effet, lorsque le nom n'est pas actualisé par le défini générique, ses propriétés syntaxiques ne sont pas dominantes comme c'est le cas des adnominaux :

43. *Cette table de bois est dure*

44. *Ce tablier de soubrette est fraîchement lavé*

1.3.7. L'OBJET INDIRECT

Les prépositions les plus fréquentes sont « à » et « de ». On parle d'ALLATIF pour le premier cas et de DELATIF pour le second cas selon la terminologie de TESNIÈRE (TESNIÈRE, [1959] 1982) adoptée depuis. La distinction à faire ici est le caractère animé ou inanimé de l'objet.

Il faut entendre par **allatif** un groupe nominal en position post verbale introduit par la préposition **à**, il peut être de la sorte un objet indirect ou un locatif :

45. *Je pense à mon travail*

46. *Je vais à la poste*

1.3.8. L'ALLATIF INANIMÉ

L'allatif inanimé un GN précédé de la préposition **à** et qui désigne quelque chose de non humain.

Si l'allatif est inanimé, le pronom est préverbal et prend la forme de « Y » :

47. *Je pense à mon devoir ⇒ j'y pense*

48. *Je vais à l'église ⇒ j'y vais*

Il faut faire remarquer que la préposition **à** n'est pas la seule source du pronom **y**, d'autres prépositions le peuvent aussi à condition qu'elles indiquent un point d'arrivée, ou un but. Le GN traité de la sorte appartient également à la catégorie de l'allatif locatif

49. *Je grimpe sur l'arbre ⇒ j'y grimpe*

50. *Je plonge dans l'eau ⇒ j'y plonge*

1.3.9. L'ALLATIF ANIMÉ

L'allatif animé est un objet indirect introduit par la préposition « à » mais qui comporte le sème « humain ». Il faut remarquer qu'ici encore la personnification de certains animaux domestiques ou d'objet familier à forte valeur affective peut introduire ce sème dans la compréhension du GN objet indirect.

Le point le plus important est qu'il se pronominalise par des pronoms de formes fortes ou pronoms disjoints (à lui, à elle, à eux, à elles, à moi, à toi, à nous, à vous) qui sont laissés derrière le verbe avec la préposition. C'est-à-dire à la même place que le GN non pronominalisé :

51. *Je pense à mes parents ⇒ je pense à eux*

52. *Je m'intéresse à cette personne ⇒ je m'intéresse à elle*

1.3.10. DÉLATIF

Si le délatif est inanimé, le pronom est *en*, sinon toutes les remarques sur l'allatif valent ici également, ce qui nous permet de passer immédiatement aux exemples :

53. *Je reviens du marché ⇒ j'en reviens*

54. *Je reviens de chez Rasoa ⇒ je reviens de chez elle*

1.3.11. L'OBJET SECOND

Il intéresse les phrases qui comportent trois GN : le Sujet, l'objet et l'objet second qui est défini comme **complément d'attribution** ou interprété comme **bénéficiaire** par la

grammaire traditionnelle. Des problèmes divers attachés à cette terminologie ont fait adopter le terme **d'objet second** qui s'inscrit dans la structure actancielle développée par TESNIERE à la place du destinataire. En effet dans un schéma de communication, on peut penser qu'un objet passe d'un destinataire vers un destinataire.

Quand la classe de l'objet est clairement définie, il peut venir à manquer dans la phrase sans qu'il y ait lieu de modifier l'interprétation syntaxique de l'objet second. C'est le cas de l'objet des verbes *fumer* et *boire* : *il boit et il fume*.

L'objet second se pronominalise par les pronoms de forme forte placés devant le verbe. Observons-les dans les exemples suivants :

55. *Rakoto écrit une lettre à Rasoa* ⇒ *Il lui en écrit une*

56. *Ève dit la vérité à Adam* ⇒ *Ève la lui dit*

57. *Je parle de la linguistique aux étudiants* ⇒ *j'en leur parle*

1.3.12. TABLEAU SYNOPTIQUE

Ce tableau synoptique des pronoms permet de voir d'un seul coup d'œil les différents aspects de la pronominalisation en français et ainsi de réaliser des exercices oraux permettant de les apprendre en inscrivant des phrases sur les différents actants.

		Axe de la communication (2)			
Sujet / Destinataire		→ Objet →		Objet second / destinataire	
Il(s) / Elle(s)		Défini Le, La, Les	Indéfini En + V+ Nbre	Lui, Lui, Leur	
GP Allatif (à)		↑ Axe du désir(1)		GP Délatif (de)	
Objet Prép. / Locatif		← Sujet →		Objet Prép. / Locatif	
Inanimé	Animé	Axe du pouvoir (3)		Inanimé	Animé
y	à lui, à eux à elle, à elles			en	de lui, d'eux d'elle, d'elles

L'étudiant aura à inscrire d'abord des phrases sur l'axe du désir de manière à avoir une phrase comportant un sujet et un objet direct qui seront pronominalisés par la suite. Il

serait mieux que tous les déterminants indéfinis soient utilisés en position d'objet pour assimilation.

Ensuite, il aura à inscrire des phrases sur l'axe du pouvoir afin de mieux intégrer la notion d'animé et d'inanimé, les verbes transitifs indirects et les compléments de lieu des verbes intransitifs.

Enfin, inscrire des phrases sur l'axe de la communication afin de se familiariser avec l'objet second qui est toujours un datif (toujours précédé de la préposition « à »).

La dénomination « substitut » à la place de pronom a pour but d'intégrer l'interprétation de la reprise d'un adjectif ou d'une phrase entière, dans ce cas il faut prendre le pronom neutre « le » :

Rasoa est aussi intelligente que sa sœur l'est.

Rakoto prépare son entraînement comme le faisait son père.

L'attitude est d'autant curieuse que le même texte qui introduit de manière pernicieuse le perlocutoire accepte la dérivation illocutoire en développant une loi de discours:

Travaux cités

CHOMSKY, N. (1969 [1957]). *Structures syntaxiques*. Paris: Seuil.

DI CESARE, D. (1986, Juillet). "Langage, oubli et vérité dans la philosophie de Nietzsche". *Histoire, épistémologie, langage*, pp. 91 - 106.

DUBOIS, J. (1965). *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris: Larousse.

FISCHER, C., & NADEAU, M. (2011). Les connaissances implicites et explicites en grammaire: Quelle importance pour l'enseignement? Quelles conséquences? *Bellaterra journal of teaching & learning Language & Literature*, 1-31.

LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.

MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.

PIATTELI-PALMARINI, M. (1975). *Le débt entre Chomsky et Piaget*. Paris: Seuil.

TESNIÈRE, L. ([1959] 1982). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.

Table des matières

Introduction.....	1
1.1. Le Groupe nominal	3
1.2. Le défini	4
1.2.1. Conclusion.....	5
1.2.2. Les indéfinis	6
1.2.3. Indéfinis compatibles au nombre	7
1.2.4. Les articles indéfinis : un, une, des	7
1.2.5. Les adjectifs numéraux	7
1.2.6. Les adjectifs déterminatifs	7
1.2.7. Les adverbes de quantité :	8
1.2.8. Les expressions de mesure :	9
1.2.9. Indéfini incompatible au nombre	9
1.2.9.1. Les articles partitifs	9
1.2.10. Conclusion.....	10
1.3. Les pronoms personnels	11
1.3.1. Introduction	11
1.3.2. Les pronoms sujets.....	11
1.3.3. Les pronoms objets	13
1.3.4. L'objet direct défini.....	13
1.3.5. L'objet défini direct et l'accord.....	13
1.3.6. L'objet direct indéfini	13
1.3.7. L'objet indirect.....	15
1.3.8. L'allatif inanimé.....	16
1.3.9. L'allatif animé.....	16
1.3.10. Délatif.....	16
1.3.11. L'objet second.....	16
1.3.12. Tableau synoptique	17
Travaux cités.....	18

